COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 11 octobre 2013

CHAMBERY, nous avons été entendus, nous attendons des actes…

Plusieurs délégations départementales Autonomes se sont invitées ce jour, vendredi 11 octobre, à CHAMBERY au congrès de la FNSPF. A cette occasion, nous avons été reçus par le ministre de l'Intérieur Manuel VALLS, dès la fin de son discours.

Différents thèmes majeurs ont été abordés :

- Concernant la NBI-ZUS, sa récente réponse au député Lucien DEGAUCHY, qui s'était prononcé pour que les SPP intervenant dans les ZUS bénéficient de cette bonification-nous avait laissé pour le moins perplexes et irrités. Le Ministre avait alors exprimé son refus de nous octroyer la bonification sous prétexte que cela serait *« une source d'inégalité entre SPP et SPV »*. A CHAMBERY, Manuel VALLS s'est engagé à ce que le directeur général de la DGSCGC propose la modification du dispositif existant au principe de l'égalité de traitement des fonctionnaires bénéficiant de cette NBI. Nous attendons avec détermination que cette bonification indemnitaire soit attribuée aux SPP intervenant en 1er appel dans ces ZUS.

- Dans un deuxième temps, nous avons de nouveau exprimé notre mécontentement contre **cette réforme destructrice de notre filière**, prenant pour exemple notre récente intervention concernant les concours internes de sergent, lieutenant de 2ème classe et capitaine SPP créant une rupture d'égalité entre fonctionnaires. Ajoutons à cela la volonté à peine masquée de privilégier les SPV dans l'avancement de grades et les fonctions occupées, toutes les conditions sont réunies aujourd'hui pour voir exploser les tensions au sein du monde sapeur-pompier.

« **Ne faites pas, Monsieur le Ministre, de cette réforme assassine du gouvernement sous la présidence SARKOZY, votre réforme »,** a-t-on déclaré au Ministre.

- Concernant la réécriture du **décret encadrant le temps de travail de SPP**, nous avons dénoncé cette modification simpliste et veule qui conduira les SDIS, au nom du principe de la libre administration des collectivités, à réorganiser les temps de travail département par département, au détriment d'une harmonisation nationale.

Aux présidents de CASDIS : « vos libertés de décisions s'arrêtent là où commencent les nôtres… !!! »

Nos plus vifs remerciements aux délégations Autonomes, une fois de plus, notre pugnacité et notre réactivité ont démontré que ce n'est que dans l'action que nous pouvons remporter des améliorations significatives et concrètes pour tous les SPP de France.

Il fait bon d'être AUTONOME aujourd'hui !

Les Autonomes, UNIS et LIBRES dans l'action. **www.faspp-pats.org**

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

BP93
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 34 81 65
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT